Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Carreleur, veuillez visiter :
capcarreleur.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP Carreleur mosaïste

Session 2022 • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **3 h** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Pose de dalles extérieures sur plots réglables et pose de plinthes (3 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://capcarreleur.fr/assets/annales/cap-carreleur/EP3 - Réalisation d'ouvrages courants/2022/CAP Carreleur - EP3 - Réalisation d'ouvrages courants - Session 2022 - 1-Sujet.pdf

1. Pose de dalles extérieures sur plots réglables et pose de plinthes

Le candidat doit organiser son intervention, implanter et calepiner l'ouvrage, puis réaliser la pose de dalles extérieures sur plots réglables et de plinthes. La grille évalue aussi la communication, la sécurité, le respect des tolérances et la qualité de réalisation.

Communication et méthodologie

Question 1. Nommer les différentes étapes de mise en place pour la pose de dalles sur plots. Exprimer l'organisation du travail de façon claire, ordonnée et concise, avec un vocabulaire et une terminologie adaptés.

1. Lire le plan et repérer les dimensions, la hauteur finie, les matériaux et les contraintes du chantier.
2. Préparer et sécuriser le poste, vérifier le support, puis tracer les repères d'implantation.
3. Calepiner les dalles en répartissant les joints et les coupes selon le plan.
4. Positionner les plots, poser les dalles progressivement et régler leur hauteur, leur niveau et leur alignement.
5. Réaliser les coupes, poser les plinthes, contrôler la stabilité et l'aspect, puis trier les déchets, nettoyer et ranger le matériel.
6. Rendre compte clairement du travail réalisé et signaler toute anomalie.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Préparer, implanter, calepiner, poser et régler les dalles, poser les plinthes, contrôler, nettoyer et rendre compte.

Organisation, sécurité et implantation

Question 2. Organiser l'intervention et le poste de travail de manière écoresponsable. Préparer et vérifier les matériels, l'outillage et les moyens de prévention, respecter les consignes de sécurité, trier et stocker les déchets, puis ranger et nettoyer les matériels. Implanter et calepiner l'ouvrage selon le plan, les cotes, la répartition et les dimensions des éléments ainsi que l'épaisseur des joints.

Délimiter et maintenir le poste propre. Vérifier les dalles, les plots, les outils de traçage et de coupe, le niveau, la règle de 2 m et les protections. Porter les EPI adaptés, sécuriser la zone de coupe et adopter des gestes de manutention sûrs. Trier et stocker les déchets selon les consignes du chantier.

Étape	Implantation et organisation
Repérage	Reporter les limites, axes, cotes et hauteur du plan.
Calepinage	Répartir les dalles, l'épaisseur des joints et les coupes conformément au plan.
Contrôle	Vérifier le tracé, les dimensions, l'équerrage et les niveaux avant la pose.
Fin de poste	Trier les déchets, nettoyer et ranger le matériel.

Maintenir les matériels ordonnés et accessibles, puis les nettoyer après usage.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Poste propre et sécurisé, matériel vérifié et rangé, déchets triés, implantation et calepinage conformes au plan.

Pose et contrôle de qualité

Question 3. **Poser les dalles extérieures sur plots réglables et les plinthes. Respecter la hauteur, vérifier le niveau et la stabilité des dalles, obtenir un ensemble cohérent et réaliser des coupes nettes et précises. Respecter les tolérances indiquées : flèche maximale de 5 mm sous une règle de 2 m pour la planéité et écart maximal de 5 mm par rapport à une règle de 2 m pour l'alignement des joints, avec les tolérances de fabrication admises pour les dalles. Pour le désaffleure entre dalles adjacentes, appliquer les tolérances de fabrication admises.**

Régler les plots à la hauteur prévue, puis poser les dalles selon le calepinage. Ajuster les appuis pour assurer la stabilité, contrôler le niveau et la continuité des joints. Effectuer des coupes nettes avec un outil adapté et les protections requises. Poser les plinthes selon le procédé prévu, puis vérifier l'aspect général et la stabilité de chaque dalle.

- Planéité : flèche maximale de 5 mm sous la règle de 2 m, à laquelle s'ajoutent les tolérances de fabrication admises pour les dalles.
- Alignement des joints : écart maximal de 5 mm par rapport à la règle de 2 m, auquel s'ajoutent les tolérances de fabrication admises.
- Désaffleure entre dalles adjacentes : respecter les tolérances de fabrication admises pour les dalles.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Dalles et plinthes stables, coupes nettes et aspect cohérent ; planéité et alignement conformes aux limites indiquées, avec les tolérances de fabrication admises.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2022)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve pratique EP3 du CAP Carreleur mosaïste, session 2021, porte sur la réalisation de travaux spécifiques. D'une durée de 3 h et de coefficient 2, elle évalue la communication, l'organisation et la sécurité du chantier, l'implantation et le calepinage, puis la pose de dalles extérieures sur plots réglables et de plinthes, avec contrôle des tolérances et de la qualité.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La planéité admet une flèche maximale de 5 mm sous une règle de 2 m, à laquelle s'ajoutent les tolérances de fabrication des dalles.
- L'alignement des joints admet un écart maximal de 5 mm par rapport à une règle de 2 m, plus les tolérances de fabrication des dalles.
- Le calepinage respecte le plan, les cotes, la répartition et les dimensions des éléments ainsi que l'épaisseur des joints.
- La pose doit respecter la hauteur, le niveau et la stabilité des dalles; les coupes doivent être nettes et précises.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présenter les étapes de mise en place dans un ordre clair et employer une terminologie adaptée.
- Préparer et vérifier les matériels, l'outillage et les moyens de prévention avant l'intervention.
- Maintenir un poste propre et rangé, trier et stocker les déchets et nettoyer les matériels après usage.
- Contrôler l'implantation, le niveau, la stabilité, la planéité, l'alignement et le désaffleure selon les tolérances indiquées.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment contrôler la planéité des dalles posées ?

Contrôlez la surface avec une règle de 2 m. La flèche maximale admise est de 5 mm, à laquelle s'ajoutent les tolérances de fabrication admises pour les dalles.

Q : Quelle tolérance appliquer à l'alignement des joints ?

L'écart maximal par rapport à une règle de 2 m est de 5 mm. Les tolérances de fabrication admises pour les dalles s'ajoutent à cette exigence.

Q : Quel est le barème et combien de temps dure l'épreuve ?

La grille comporte un total de 60 points et prévoit une note proposée sur 20. L'épreuve dure 3 heures et son coefficient est 2.

Q : Quels éléments sont évalués pendant la réalisation ?

La grille indique que les tâches grisées sont évaluées en cours de réalisation. Elle apprécie notamment l'organisation, la sécurité, l'implantation, le calepinage et la qualité de pose selon les tolérances fixées.

Sujet officiel associé (PDF) : https://capcarreleur.fr/assets/annales/cap-carreleur/EP3 - Réalisation d'ouvrages courants/2022/CAP Carreleur - EP3 - Réalisation d'ouvrages courants - Session 2022 - 1-Sujet.pdf
Ressources CAP Carreleur : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.